



Probleme avec la banque postale

Par **tigrincheux**, le **02/10/2012** à **13:23**

Bonjour,

nous avons un different avec la banque postale. Je vous explique / nous avons contracte un credit chez eux sans etre client , d un montant de 182 euros . A un moment nous avons voulu augmenter la mensualite a 500 euros , nous avons bien precise que c etait temporaire car nous construisons une maison et que la mensualite du credit + la maison ne serait plus possible. elle nous a repondu pas de soucis on peut redescendre la mensualite moyennant un paiement de 30 euros donc on a dis ok . Il y a quelque mois je telephone a la b.p. et la surprise le conseiller nous dis que la mensualite ne peut pas etre remis d origine avant 1 an (la conseillere d avant ne nous l a jamais precise !!) la solution du dernier conseille est de nous racheter le credit pour qu on repaye des interets !! le mois prochain nous allons passer a plus de 42 % d endettement , ca devient critique surtout que nous avons un bebe d 1 mois !! nous avons envoye une lettre au service contentieux de la b.p. en juin , nous avons eu un retour le 13 juillet en disant qu il traite notre affaire et depuis silence radio. Le 5 septembre nous avons ecris au service contentieux une fois de plus et au mediateur b.p. mais depuis rien .Le pire c est que nous avons les moyens de payer notre mensualite d origine . Nous sommes paniques et le moral au plus bas !!! merci de nous aider a trouver une reponse

Par **pat76**, le **02/10/2012** à **16:41**

Bonjour

Vous allez être en surendettement puisque vous serez au dessus de 33%.

Par **tigrincheux**, le **02/10/2012 à 16:56**

oui mais nous avons augmentez mais si nous avons la mensualite d origine nous soomes a meme pas 30 % avec le credit maison mais la banque postale ne veut pas revenir a la mensualite d origine

Par **Lag0**, le **02/10/2012 à 17:25**

Bonjour,

Pour augmenter la mensualité, vous avez du signer un avenant au contrat de prêt. Qu'est-il noté dessus ? Cette limitation à un an doit y figurer...

Par **tigrincheux**, le **02/10/2012 à 17:32**

non il n y a rien c est juste marque conformement a l article "amenagement de la duree de pret" mais la conseillere nous a dis que l on pouvait revenir a la mensualite d origine en payant 30 euros !!! et sachant que le credit maison arrive si j avais su ca je n aurais jamais augmenter la mensualite